

AFIN DE VOUS GARANTIR UN RÉSULTAT OPTIMAL, LES CONSIGNES SONT LES SUIVANTES :

- Respecter les espacements de séances proposés par vos praticiennes.
- Respecter la date de votre rendez-vous donné par votre praticienne.
- Tout rendez-vous non annulé 48h avant la séance sera décompté du forfait.
- Arrêter l'épilation à la cire, à la pince ou à l'épilateur électrique sur les zones traitées.
- Arrêter la décoloration sur les zones traitées.
- La zone à dépiler doit être rasée pour le corps ou coupée pour le visage le jour avant la séance.
- La zone doit être parfaitement rasée de sorte que le poil ne dépasse pas de la peau.
- Ne pas raser à sec pour ne pas irriter la peau.
- Ne rien mettre sur la peau des zones traitées le jour de la séance (déodorant, lait, crème...).
- Ne pas utiliser d'huiles essentielles 1 semaine avant la séance et 72 heures après.
- Ne pas mettre d'activateur de bronzage ou prendre de capsules solaires 1 semaine avant la séance.
- Ne pas prendre de médicaments photo sensibilisants 1 semaine avant la séance.
- Nous signaler toutes les nouvelles prises de médicaments autre que paracétamol, aspirine, contraceptif lorsqu'un rendez-vous est prévu pendant la prise de médicament.
- Ne pas prendre de traitement pour la chute de cheveux, cela favoriserait la repousse du poil (levure de bière, gélule, spray...).
- Ne pas raser pendant 3 semaines à 1 mois après chaque séance afin de surveiller que tous les poils tombent pendant cette période et qu'aucun poil ne repousse ensuite pendant 15 jours.
- Ne plus se raser entre les séances après la 5^{ème} séance.

EN CAS D'ARRÊT DU TRAITEMENT

- Il est important de bien respecter le protocole de traitement mis en place par votre praticienne qui se base sur le cycle de pousse du poil.
- Un arrêt de plusieurs mois ne permettra pas d'obtenir un résultat satisfaisant.
- Il est à noter qu'il existe quelques cas rares de personnes non réceptives aux techniques dites d'épilation définitive (1 à 2 % de la population).

PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT ALTERER LE RÉSULTAT

- Le système pileux étant directement lié au système hormonal, tout bouleversement même minime, peut à tout moment avoir un impact sur la pilosité. Dans ce cas, soit le résultat sera moins bon, soit il faudra plus de séances pour arriver à un même résultat et parfois plus d'entretien dans le temps.
- Variation du poids à la hausse ou à la baisse.
- Changement de moyen de contraception dans les 6 mois.
- Stérilet (Mirena) ou implant contraceptif et certaines pilules.
- Fort niveau émotionnel (choc émotionnel, angoisse...).
- Anorexie.
- Alopécie.
- Prise de médicament ou compléments alimentaires pour stimuler la pousse des cheveux et ongles.
- Prise de certaines crèmes pour traiter l'acné (uniquement sur la zone concernée).
- Prise d'Etiaxyl.

RISQUES :

- Des complications telles que des brûlures, cloques ou sur infections sont rares.
- Des troubles de la pigmentation (hyperpigmentation ou

hypopigmentation) peuvent survenir dans les semaines suivant le traitement, surtout dans le cas des peaux bronzées.

- On observe rarement un léger blanchiment de la peau saine et un léger brunissement des tâches.

SUITES IMMÉDIATES :

Immédiatement après le flash, la peau peut présenter des rougeurs ainsi qu'une sensation de chaleur qui disparaîtra après quelques heures.

RAPPELS :

- Seul le centre est décisionnaire sur l'obtention réussie des résultats ou non ainsi que de la continuité des soins passé la 6^{ème} séance.
- Seul le médecin que vous avez choisi peut valider ou non un soin, le mettre en pause et décider des réglages à utiliser.
- Vous vous engagez à prévenir de tout changement pendant la période du traitement.

SUIVI MÉDICAL :

La solution ALPHA LINE n'est réalisable que sous le couvert d'un médecin. Le choix du médecin qui acceptera ou non de vous suivre vous est exclusif. Il est possible de changer de médecin quand vous le désirez. Si vous le souhaitez, la solution ALPHA LINE peut mettre à votre disposition un médecin à même de vous suivre. Nous rappelons que le médecin que vous aurez choisi s'engage à valider ou non la possibilité de faire le soin, donner les réglages et protocoles mais aussi assurer un suivi tout au long du traitement.

Merci de lire attentivement cette information qui explique les limites et les risques de l'épilation laser. Vous devez poser toutes les questions nécessaires pour comprendre parfaitement ce que dit ce document.

Les actes esthétiques ALPHALINE sont réalisés sous la responsabilité du médecin référent qui valide les protocoles de soins sur la base des informations recueillies pendant l'entretien bilan de départ. Les informations sont recueillies dans un logiciel spécifique et transmises au médecin référent qui est le seul décisionnaire quant à votre éligibilité à suivre un protocole ALPHALINE.

Les soins sont obligatoirement réalisés par un opérateur habilité qui a été formé et a suivi une formation sur la pratique de l'épilation ALPHALINE validée par le médecin référent.

L'opérateur suivra obligatoirement les réglages préconisés par le médecin. Ces réglages sont automatisés sur l'appareil ALPHALINE.

EFFETS NORMAUX ET ANORMAUX :

Le médecin recherchera le meilleur rapport risque/bénéfice et non une absence de risque. Si vous voulez éviter le risque de brûlure, vous ne devez pas faire de l'épilation laser. Un réglage plus agressif est par exemple souvent nécessaire en fin de traitement : le risque de brûlure est alors augmenté.

EFFETS NORMAUX APRÈS SÉANCE :

- Apparition autour de chaque poil d'œdèmes (gonflements) qui persistent quelques heures : c'est une preuve d'efficacité.
- Rougeurs, gênes ou sensibilité de la peau persistantes de 1 à 3 jours.

EFFETS SECONDAIRES FRÉQUENTS ET TRANSITOIRES :

- Sensation de brûlure intense : effet bénin si vous appelez le médecin et si vous suivez scrupuleusement sa prescription pour éviter toutes complications. Ces brûlures courantes soignées sans délai n'entraînent jamais de cicatrice, mais entraîne :
 - des dépigmentations si vous avez la peau claire : elles disparaissent après quelques jours d'exposition solaire
 - des hyperpigmentations si vous avez la peau mate : elles disparaissent en 6 à 18 mois, rarement plus.
- Démangeaisons : effet dérangeant qui régresse en quelques jours.
- Hématomes (bleus) : régressent spontanément. Peuvent traduire un trouble de la coagulation ou la prise d'aspirine.
- Veine qui devient dure, jaunâtre et douloureuse (paraphlébite) : effet considéré comme anodin mais il faudra réduire les doses pour l'éviter. Prévenez le médecin.

EFFETS SECONDAIRES RARES ET PERMANENTS

- Le laser est dangereux pour les yeux : ne retirez jamais vos lunettes ou protections oculaires sans autorisation préalable.
- Cicatrices : nous en observons dans 1 à 2 cas sur 10 000. Elles résultent soit d'une brûlure du second degré profonde causée par une erreur humaine, soit de la complication d'une brûlure superficielle mal soignée ou soignée trop tard.

STIMULATIONS PARADOXALES : TRÈS RARES

- Une augmentation de la pilosité est possible sur les zones où le laser est passé et 2 millimètres autour. Cet effet s'observe plus souvent sur certaines parties du corps (cou et dessous du menton, pommettes, joues, décolleté, bras, épaules et dos chez les hommes), rarement sur d'autres zones. En faisant une épilation laser, vous acceptez ce risque.

Informations générales

Les médicaments, les autres soins, ou examens nécessaires ne sont pas compris dans ce devis. Si la consultation a défini qu'il s'agissait d'un acte esthétique, il n'est pas remboursé par l'assurance maladie, et les médicaments ou arrêts de travail liés à cet acte ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

Résultats attentus

L'épilation ALPHALINE permet de supprimer 80 à 98% des poils sur les zones traitées. La durée du protocole est d'un cycle pilaire (12 à 20 mois suivant les zones). Le nombre de soins se situe entre 5 à 8 séances suivant les zones et l'âge. Les facteurs qui influent le nombre de séances sont : l'âge en début de traitement, la pigmentation de vos poils et de votre peau, le respect de l'espace optimal des séances, la zone du corps et les cas listés ci-après. Il existe des causes susceptibles d'augmenter la pilosité sur tout votre corps : arrêt ou prise de certains médicaments, prise de poids importante, changement hormonal, maladie rare, grossesse, moyens de contraception. Cas particuliers : les zones menton et bas du visage sont des zones où des poils peuvent apparaître toute la vie.

Dans environ 1% des cas, non prévisibles, l'épilation ALPHALINE :

- n'est pas définitif, sans explication connue
- n'est pas efficace, sans explication connue

Limites de l'épilation laser

Les résultats du protocole sur les poils blonds et duvet sont imprévisibles. L'épilation laser est inefficace sur les poils blancs et les vrais poils roux.

Les résultats peuvent être mauvais voire très mauvais :

- en cas de douleur durant la séance qui obligerait à diminuer les paramètres de traitement, de dépassement des délais entre 2 séances, ou lié à un bronzage durant le traitement.
- en cas d'acné tardive (après 20 ans) ou rebelle.
- en cas d'obésité, ou de prise de poids importante.
- en cas d'immaturité du système pileire (moins de 16 ans chez les femmes, moins de 45ans chez les hommes).
- sur la pilosité du visage.
- sur les zones à risques de stimulation paradoxale.
- en cas de trouble de fertilité, trouble hormonal.
- en cas de prise au long cours de corticoïde ou d'anabolisant.
- en cas d'hyperpilosité congénitale ou ethnique.

Contre-indications de l'épilation laser

- Grossesse.
- Exposition récente au soleil et ultraviolets.
- La prise de médicaments photo-sensibilisants ou susceptibles d'augmenter la pilosité : Androgènes, Aspirine, Corticoïdes, Dilantin, Ciclosporine, Minoxidil, Psoralène, Isotrétinoïne...
- L'usage de lotion auto bronzantes ou d'activateurs de bronzage.
- Si vous avez des maladies, des grains de beauté, une mauvaise circulation sanguine, des précautions peuvent être nécessaires. Il en est de même en cas de diabète, d'épilepsie, de trouble de la coagulation, de troubles de la cicatrisation, de porphyrie cutanée non équilibrée, d'immunosuppression, d'infection générale active, d'herpès, de troubles hormonaux non contrôlés par un endocrinologue.
- Si vous avez moins de 18ans, l'épilation laser est possible avec une autorisation parentale.

Consignes avant et après séance

Afin de vous garantir un résultat optimal, les consignes avant et après séance sont les suivantes :

- Respecter l'espacement des séances proposé par votre référente.
- Respecter votre date de rendez-vous.
- Arrêter l'épilation à la cire, à la pince ou à l'épilateur électrique sur les zones traitées pendant toute la durée du traitement.
- La zone à dépiler doit être rasée (ou coupée pour le visage) 1 jour avant la séance.
- La zone doit être parfaitement rasée de sorte que le poil ne dépasse pas de la peau.
- Ne pas raser à sec pour ne pas irriter la peau.
- Ne rien mettre sur la peau des zones traitées le jour de la séance (déodorant, lait, crème...).
- Ne pas utiliser d'huiles essentielles 1 semaine avant la séance.
- Ne pas s'exposer au soleil 4 semaines avant la séance et 72 heures après.
- Ne pas mettre d'activateur de bronzage ou prendre de capsules solaires 1 semaine avant la séance.
- Ne pas prendre de médicaments photo-sensibilisants une semaine avant la séance.
- Nous signaler toutes nouvelles prises de médicaments autre que le paracétamol, aspirine, contraceptif lorsqu'un rendez-vous est prévu pendant la prise de médicaments.
- Ne pas prendre de traitements pour la chute de cheveux, cela favoriserait la repousse du poil (levure de bière, gélule, spray...).
- Ne pas raser pendant 3 semaines à 1 mois après la séance afin de surveiller que les poils tombent pendant cette période et qu'aucun poil ne repousse pendant 15 jours environ.
- Ne plus se raser entre les séances après la 5ème séance.
- En cas de rougeur, appliquer de la crème type biafine sur les zones épilées.

Validité du consentement

La validation de la délégation à un opérateur laser est valide pendant une durée de 20 mois, par zone. En cas de question ou cas particuliers, le client a la possibilité de communiquer avec le médecin référent.

Respect, confiance, citoyenneté

Ce contrat est fondé sur la confiance réciproque. Conformément au code de déontologie médicale, le médecin peut refuser d'effectuer un soin sans avoir à se justifier.

Le respect du personnel et celui des autres patients, ainsi qu'un comportement citoyen sont des obligations : en signant ce devis de consentement, vous acceptez et adhérez sans réserve à ces obligations.

Tout comportement incivique ou susceptible de porter atteinte à la santé des salariés ou à la sérénité des autres patients entraîne l'exclusion temporaire ou définitive des locaux et l'annulation des soins.

Durée de votre engagement

Conformément au code de déontologie médicale, vous restez libre de décider à chaque instant de la poursuite ou non de votre traitement, du choix de votre soignant et de votre médecin.

Votre acceptation signifie que vous avez reçu et lu ce devis, que vous avez reçu des explications orales pendant plusieurs minutes, que vous avez posé toutes les questions que vous souhaitez et obtenu des réponses que vous avez comprises.

Merci de lire attentivement cette information qui explique les limites et les risques du protocole de soin avec un laser YAG. Vous devez poser toutes les questions nécessaires pour comprendre parfaitement ce que dit ce document.

Les actes esthétiques ALPHALINE sont réalisés sous la responsabilité du médecin référent qui valide les protocoles de soins sur la base des informations recueillies pendant l'entretien bilan de départ. Les informations sont recueillies dans un logiciel spécifique et transmises au médecin référent qui est le seul décisionnaire quant à votre éligibilité à suivre un protocole ALPHALINE.

Les soins sont obligatoirement réalisés par un opérateur habilité qui a été formé et a suivi une formation sur la pratique des protocoles laser YAG ALPHALINE validée par le médecin référent.

L'opérateur suivra obligatoirement les réglages préconisés par le médecin. Ces réglages sont automatisés sur l'appareil ALPHALINE.

EFFETS NORMAUX ET ANORMAUX :

Le médecin recherchera le meilleur rapport risque/bénéfice et non une absence de risque. Si vous voulez éviter le risque de brûlure, vous ne devez pas faire de l'épilation laser. Un réglage plus agressif est par exemple souvent nécessaire en fin de traitement : le risque de brûlure est alors augmenté.

Contre-indications des soins au laser YAG

- Grossesse.
- Exposition récente au soleil et ultraviolets.
- La prise de médicaments photo-sensibilisants ou susceptibles d'augmenter la pilosité : Androgènes, Aspirine, Corticoïdes, Dilantin, Ciclosporine, Minoxidil, Psoralène, Isotrétinoïne...
- L'usage de lotion auto bronzantes ou d'activateurs de bronzage.
- Si vous avez des maladies, des grains de beauté, une mauvaise circulation sanguine, des précautions peuvent être nécessaires. Il en est de même en cas de diabète, d'épilepsie, de trouble de la coagulation, de troubles de la cicatrisation, de porphyrie cutanée non équilibrée, d'immunosuppression, d'infection générale

active, d'herpès, de troubles hormonaux non contrôlés par un endocrinologue.

- Si vous avez moins de 18ans, les protocoles de soin laser YAG sont possibles avec une autorisation parentale.

Validité du consentement

La validation de la délégation à un opérateur laser est valide pendant une durée de 20 mois, par zone. En cas de question ou cas particuliers, le client a la possibilité de communiquer avec le médecin référent.

Respect, confiance, citoyenneté

Ce contrat est fondé sur la confiance réciproque. Conformément au code de déontologie médicale, le médecin peut refuser d'effectuer un soin sans avoir à se justifier.

Le respect du personnel et celui des autres patients, ainsi qu'un comportement citoyen sont des obligations : en signant ce devis de consentement, vous acceptez et adhérez sans réserve à ces obligations.

Tout comportement incivique ou susceptible de porter atteinte à la santé des salariés ou à la sérénité des autres patients entraîne l'exclusion temporaire ou définitive des locaux et l'annulation des soins.

Durée de votre engagement

Conformément au code de déontologie médicale, vous restez libre de décider à chaque instant de la poursuite ou non de votre traitement, du choix de votre soignant et de votre médecin.

Votre acceptation signifie que vous avez reçu et lu ce devis, que vous avez reçu des explications orales pendant plusieurs minutes, que vous avez posé toutes les questions que vous souhaitez et obtenu des réponses que vous avez comprises.

Les présentes conditions sont applicables aux sociétés commercialisant les prestations et les produits de la marque ALPHA LINE.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées pour les prestations de services et la vente de produits sous la marque ALPHA LINE. Elles ont pour objet d'informer le consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente de prestations de services ou de produits, et d'autre part, de définir les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la vente de prestations ou de produits par le vendeur au consommateur. Elles s'appliquent, sans restrictions ni réserves, à l'ensemble des ventes et des prestations de service proposées sous la dénomination ALPHA LINE. En conséquence, toute vente de produits ou prestation de service sous la marque ALPHA LINE implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son achat.

ARTICLE 2 - DÉCLARATIONS

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque client. L'acheteur préalablement à son achat déclare être en pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions. En conséquence, l'achat de prestations ou de produits implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tous les autres documents tels que prospectus, catalogues émis par la société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DU SOIN

Une consultation préalable, sous la forme d'un rendez-vous test d'une durée de 45 minutes environ, est effectuée pour préciser au client les indications et contre-indications de la technique ALPHA LINE et vérifier que cet acte est adapté aux besoins du client. L'ensemble des données sont ensuite envoyées au médecin référent ALPHA LINE qui valide la faisabilité ou non d'effectuer un protocole ALPHA LINE qui sera effectué par un opérateur habilité sous la responsabilité du médecin référent. Le médecin pourra intervenir pendant toute la durée du protocole. Le temps des séances varie en fonction des zones à traiter. Chaque séance sera programmée sous la forme d'un rendez-vous et l'intervalle entre les rendez-vous sera décidé en fonction des résultats observés et de l'avancement de la prestation. L'acheteur dispose d'un droit d'annulation de 48 heures pour décaler l'heure ou la date du rendez-vous, étant précisé que l'ensemble des rendez-vous nécessaires à la réalisation de la prestation proposée devra obligatoirement être réalisé sur une période n'excédant pas 20 mois. Tout rendez-vous non annulé 48 heures avant la séance sera décompté du forfait. Si cette période devait être dépassée, le forfait concernant la prestation en cours serait revu afin d'adapter une nouvelle tarification supplémentaire pour couvrir la période complémentaire nécessaire.

ARTICLE 4 - TARIFS

Les prix proposés comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable au jour de la commande. Tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et des prestations vendu(e)s. Les prix des prestations dépendent des zones à traiter, de leurs tailles, du nombre de consommables utilisés et de la durée du traitement. Le prix facturé fera l'objet d'un devis qui devra être accepté par le client qui le signera en apposant la mention "bon pour accord". Tout achat suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente. À partir du moment où l'acheteur a enregistré son achat en validant son paiement, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volumes et quantités des produits et/ou des prestations proposées à la vente et achetées. Aucun achat ne sera remboursé intégralement ou partiellement. De la même manière, aucun acompte versé ne pourra être remboursé. Aucun forfait entamé ou non ne sera remboursé. Si l'acheteur se retrouvait, pour une raison indépendante de sa volonté, dans l'impossibilité de suivre les prestations proposées, la situation précise de celui-ci serait considérée au cas par cas. Dans le cas où cela se justifie (certificat médical obligatoire), un avoir de l'équivalent du montant suivant la valeur du forfait diminuée de la valeur consommée pourra être proposé. Tout avoir est valable pour une durée de 6 mois à compter de son émission.

ARTICLE 5 - PAIEMENT

L'acheteur devra régler en une fois au tarif indiqué sur la plaquette ou devis. Tout règlement sera effectué au moment de la signature du contrat. En cas de règlement par prélèvement, la société se réserve le droit de demander au client de régler les frais encaissés par la banque en cas de rejet. Tout rejet fera l'objet d'une suspension immédiate du traitement tant que les

règlements n'auront pas été régularisés. Des possibilités de règlements en plusieurs fois sont proposées au client via le PNF ; dans ce cas les conditions de ce contrat sont remises au client lors de la signature. Des frais de dossier seront facturés par le centre pour tout règlement en plusieurs fois. Les conditions de paiement sont définitivement acceptées et signées, par la confirmation du mail de validation du bilan par l'acheteur.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ

Les produits et prestations sont conformes à la législations européenne en vigueur. La société commercialisant les prestations et les produits ALPHA LINE ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transports et/ou communications. La société commercialisant les prestations et les produits ALPHA LINE ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat de prestations, de produits ou de cadeaux. La société commercialisant les prestations et les produits ALPHA LINE ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers. Il appartient à l'acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou d'assurer les prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de la société ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement. Lors du rendez-vous d'information, le client a pris connaissance que le protocole de soin spécifique ALPHA LINE s'étend sur une durée maximale de 20 mois à compter de la date de la première séance. À partir de la première séance, il devra respecter l'espacement indiqué par la praticienne entre chaque séance. Si le client ne respecte pas ce protocole garant d'un résultat optimal, le centre se réserve le droit de limiter le traitement à 6 séances. De même en cas d'interruption volontaire ou non du traitement au-delà de 6 mois, le centre se réserve le droit de mettre fin définitivement au traitement. En cas de grossesse, le traitement sera interrompu le temps de la grossesse et de l'allaitement, et repris ensuite. Le temps d'interruption du traitement ne sera pas comptabilisé dans le délai de 20 mois des forfaits. Il est à noter que des séances de retouche pourront être nécessaires dans le temps pour des raisons hormonales. Des complications telles que brûlures ou troubles de la pigmentation sont rares. Des cloques peuvent apparaître exceptionnellement à la suite du soin sans conséquences pour la suite. L'ensemble de ces effets sont toujours réversibles. Il est à noter qu'il existe des cas rares de personnes non réceptives aux soins ALPHA LINE (environ 1%). Ces cas rares ne peuvent entraîner un dédommagement puisqu'ils sont liés aux particularités génétiques et hormonales de la personne et que nous ne sommes pas en possibilité de déterminer en amont si la personne sera réceptive ou non au soin.

ARTICLE 7 - NON VALIDITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application de la loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 8 - NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre partie à l'une des obligations visées au sein des présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété pour l'avenir comme reconciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE

Les ventes de prestations ou de produits de la société exploitant les prestations ou produits ALPHA LINE sont soumises à la loi européenne. En cas de litige, le client peut, tout d'abord, contacter la société commercialisant les prestations ou produits ALPHA LINE ou l'une de ses filiales à l'adresse de leur siège social, afin de rechercher une solution amiable.

ARTICLE 10 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations collectées par la société certifiées ALPHA LINE lors de toute commande de l'acheteur sont nécessaires pour la gestion de l'entreprise. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de la société. L'acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales ou être informé des offres de la société commercialisant les produits et prestations ALPHA LINE. Si l'acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société par courrier aux coordonnées susmentionnées.